

Cours de gymnastique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **94 (1965)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cours de gymnastique scolaire

La Société des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département militaire fédéral, des cours de gymnastique scolaire pendant les vacances d'été 1965. Ces cours permettent au corps enseignant de toute la Suisse de se perfectionner et d'approfondir certaines disciplines de l'éducation physique. Un programme bien équilibré, dans lequel des conférences et des théories touchant aux problèmes de l'éducation et de la pédagogie s'intercalent entre les leçons pratiques, assure aux participants, même peu entraînés, des journées riches en enseignement et en détente.

Plan des cours

- N° 9 *Gymnastique féminine II^e-III^e degrés* pour la Suisse romande, du 26 au 31 juillet 1965 à Yverdon.
Organisation: Jean-Claude Maccabez, Yverdon.
Programme: gymnastique rythmée, agrès, athlétisme, volleyball.
- N° 10 *Gymnastique féminine II^e-III^e degrés* pour la Suisse allemande, du 2 au 7 août 1965 à Langenthal.
Organisation: Meieli Dreier, Langenthal.
Programme: gymnastique rythmée, rondes chantées, athlétisme, natation, volleyball.
- N° 11 *Cours de perfectionnement pour maîtres de gymnastique diplômés*, du 9 au 14 août 1965 à Zoug.
Organisation: Edwin Burger, Aarau.
Programme: *messieurs*: gymnastique, agrès, athlétisme; *dames*: gymnastique rythmée, agrès, athlétisme; *en commun*: jeu.
Ce cours est réservé aux porteurs du diplôme I ou II de maître de gymnastique.
- N° 12 *Natation et basketball* pour la Suisse romande, du 19 au 24 juillet 1965 à Couvet.
Organisation: Erich Frutiger, Berne.
Programme: natation, plongeon, sauvetage, basketball.
- N° 13 *Natation et volleyball* (pour débutants et mauvais nageurs), du 9 au 14 août 1965 à Emmenbrücke.
Organisation: Lisbeth Mösch, Lucerne.
Programme: enseignement de la natation et du plongeon aux débutants, test de natation, volleyball.
- N° 14 *Natation et volleyball*, du 9 au 14 août 1965 à Saint-Gall.
Organisation: Erna Brandenberger, Zurich.
Programme: natation, plongeon, volleyball.
(Ce cours prévoit une classe préparatoire au brevet d'instructeur suisse de natation. Le candidat voudra bien le noter spécialement lors de son inscription).

- N° 15 *Semaine en montagne, IV^e degré*, du 4 au 11 août 1965 à Arolla.
Organisation: Numa Yersin, Lausanne.
Programme: vie sous tente, technique du rocher, excursions et courses de montagne, gymnastique dans le terrain.
- N° 16 *Gymnastique dans des conditions défavorables*, du 26 au 31 juillet 1965 à Schwyz.
Organisation: Jakob Beeri, Zollikofen.
Programme: gymnastique pour des classes garçons et filles des II^e et III^e degrés; gymnastique et jeux en plein air avec un matériel réduit.

Remarques: Les cours sont réservés aux membres du corps enseignant des écoles officielles ou de celles placées sous la surveillance de l'Etat. Si le nombre des places le permet, les candidats au brevet d'enseignement pour écoles secondaires, supérieures et de district, ou au diplôme fédéral de maître de gymnastique peuvent être admis. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours (Décision du DMF concernant les cours de gymnastique scolaire du 18.3.57, art. 7 b). Le nombre des places est limité pour chaque cours.

Indemnités: Cours où les participants sont logés à l'hôtel: indemnité journalière de fr. 12.-, indemnité de nuit de fr. 9.- et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu de cours.

Cours où les participants sont logés dans des établissements officiels, sous tente ou dans des conditions spéciales: frais de pension et de logement, remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu de cours.

Inscriptions: les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique, éventuellement au président technique de la SSMG.

La formule d'inscription dûment remplie sera retournée pour le 5 juin 1965 au plus tard à M. Reinmann, Seminar Hofwil, 3053 Münchenbuchsee BE.

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 26 juin 1965. Nous les prions de s'abstenir de toute démarche inutile.

Hofwil, le 1^{er} mars 1965.

Le président de la C.T. de la SSMG
MAX REINMANN

Président de l'Association cantonale pour Fribourg: Wicht Léon, professeur
Champ-Fleuri 3, 1700 Fribourg.